

POUR LES SOLIDARITÉS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SOLIDARITÉS**
Creusot

**Pendant les travaux,
votre MDS reste ouverte !**



LES BÉNÉFICES DE CETTE RESTRUCTURATION

Un meilleur accueil du public et un nouveau bâtiment aux normes et respectueux de l'environnement.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le temps de sa réhabilitation, la Maison départementale des solidarités (MDS) du Creusot se délocalisera dans les locaux voisins de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).
- L'entrée de la MDS restera inchangée pour les usagers : l'accès se fera toujours par le 2 avenue de Verdun guidé par des panneaux d'information.
- Pendant le chantier, tous les services resteront accessibles au public aux horaires suivants :
 - **La Maison départementale des solidarités** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
 - **La Maison locale de l'autonomie** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, l'après-midi uniquement sur rendez-vous
- **Début des travaux le 30 juin pour une durée prévisionnelle de 18 mois.**



Maison départementale des solidarités

2 avenue de Verdun - 71200 Le Creusot

03 85 77 03 30 - mds.lecreusot@saoneetloire71.fr
saoneetloire.fr